

## **2.2.2 Espèces terrestres suscitant des préoccupations communes en matière de conservation**

### **Sommaire du projet**

Ce projet est destiné à favoriser la conservation d'un groupe de dix-sept espèces choisies<sup>2</sup> d'oiseaux et de mammifères migrateurs et transfrontaliers qui suscitent des préoccupations communes en matière de conservation ainsi que de leurs habitats. Étant donné que la majorité de ces espèces sont associées aux prairies, on a adopté une approche écosystémique qui a donné lieu à l'élaboration d'une stratégie de conservation (cadre préliminaire de conservation) en 2002. La version finale de cette stratégie définit le contexte et l'orientation d'une coopération multisectorielle accrue dans les prairies du centre de l'Amérique du Nord. En 2003, on élaborera et on mettra en œuvre des plans d'action destinés à faciliter la coopération en matière de conservation des espèces suscitant des préoccupations communes en matière de conservation (les « ESPCC »).

### **Buts et objectifs**

Le but de ce projet consiste à accroître la collaboration multisectorielle à l'appui de la conservation des espèces migratrices et transfrontalières et de leurs habitats.

Ses objectifs sont plus précisément les suivants :

- Faciliter la collaboration trinationale axée sur la conservation des espèces prioritaires des prairies, en s'appuyant sur le cadre préliminaire de conservation établi pour cette région.
- Promouvoir la sensibilisation du public à l'importance écologique des prairies et au déclin des ESPCC qui en dépendent.
- Favoriser la coopération multisectorielle dans le domaine de la conservation des espèces migratrices et transfrontalières.

### **Résultats prévus**

- Des plans d'action conjoints axés sur la conservation des ESPCC des prairies.
- La publication d'une stratégie de conservation des prairies et de leurs ESPCC.
- Des projets pilotes axés sur les ESPCC clés des prairies
- Des recommandations stratégiques sur la conservation des ESPCC des prairies et de leurs habitats.

### **Justification**

On considère que la destruction des habitats est la principale cause de la diminution de la biodiversité. Ainsi, pour prendre des mesures efficaces et durables en vue de la conservation des espèces, il faut déterminer l'origine de la destruction des habitats. En adoptant une approche écosystémique de la conservation des espèces, les institutions et les organisations seront davantage en mesure de coordonner les activités régionales multisectorielles et d'améliorer l'affectation des ressources.

En outre, les prairies offrent des possibilités exceptionnelles de collaboration en ce qui concerne les espèces terrestres : non seulement elles constituent le seul écosystème terrestre contigu commun aux trois pays, mais elles sont également considérées comme les écosystèmes les plus menacés dans le monde entier. En Amérique du Nord, le dépérissement des prairies (en particulier celles à herbes hautes) depuis 1830 dépasse celui observé dans tout autre écosystème d'importance. En raison de la perte et de la fragmentation des habitats, les espèces d'oiseaux endémiques des prairies connaissent un déclin plus constant, plus étendu et plus marqué que tout autre groupe d'espèces aviennes en Amérique du Nord. De récentes études consacrées à cet écosystème en particulier ont confirmé la nécessité de concentrer les efforts de coopération dans les prairies : des comparaisons avec d'autres écosystèmes de la planète ont révélé que les

---

<sup>2</sup> Les services de la faune des trois pays de l'ALÉNA ont choisi ces espèces en se fondant sur divers critères. Par exemple, il devait s'agir d'espèces transfrontalières ou migratrices menacées ou en danger de disparition dans au moins un des trois pays. On peut consulter la liste complète des critères utilisés à l'adresse < [http://www.cec.org/files/PDF/BIODIVERSITY/SCCC-Web-f\\_FR.pdf](http://www.cec.org/files/PDF/BIODIVERSITY/SCCC-Web-f_FR.pdf)>.

pertes d'espèces étaient élevées dans cette région, à l'instar du taux de renouvellement des espèces (somme des colonisations et des disparitions d'espèces) dans le contexte du changement climatique (voir *Nature*, 11 avril 2002, p. 626–629, *Science*, 3 mai 2002, p. 904–907, respectivement).

L'approche écosystémique de la conservation des ESPCC, étayée par le cadre de conservation que la CCE a mis en place, vise à faciliter l'intégration et l'amélioration d'initiatives individuelles de conservation de la biodiversité, en particulier de celles qui s'intéressent d'abord aux espèces, puis à l'écosystème. On prévoit que ce cadre permettra de coordonner et de compléter les efforts des groupes nationaux et internationaux dont les travaux portent sur les prairies et qu'il renforcera la participation de groupes cherchant à conserver d'autres ressources que les espèces sauvages, par exemple les sols, les terres agricoles ou l'eau. En outre, l'intégration coordonnée des programmes de conservation d'espèces individuelles et des activités visant les aires protégées et les zones adjacentes pourrait tirer parti des principes de gestion de l'écosystème qui ont été adoptés lors de la Cinquième conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (Nairobi, mai 2000). Une telle démarche vise la gestion intégrée des terres, de l'eau et des ressources vivantes en vue de leur conservation et de leur utilisation durable<sup>3</sup>.

## État d'achèvement

En 2000, dans un rapport appuyé par le Comité trilatéral (Canada, Mexique, États-Unis) sur la conservation et la gestion des espèces sauvages et des écosystèmes, les trois services nord-américains de la faune ont accepté de travailler ensemble, avec l'aide de la CCE, en vue de protéger 17 espèces d'oiseaux sauvages et de mammifères considérés comme des ESPCC. Étant donné que la majorité de ces espèces sont associées aux prairies, la CCE cherche actuellement à faciliter le processus visant à assurer leur bien-être grâce à une stratégie qui tient compte des principaux problèmes et des besoins en matière de conservation au sein de cet écosystème. On peut consulter le rapport de la CCE décrivant ces espèces sur le site Web de la Commission, à l'adresse suivante : <[http://www.cec.org/files/PDF/BIODIVERSITY/SCCC-Web-f\\_FR.pdf](http://www.cec.org/files/PDF/BIODIVERSITY/SCCC-Web-f_FR.pdf)>.

En 2001, la CCE a organisé un atelier de suivi à Nuevo Casas Grandes, dans l'État de Chihuahua, au Mexique, afin d'élaborer les éléments fondamentaux d'une stratégie trinationale de conservation des ESPCC des prairies. Cet atelier a réuni des représentants gouvernementaux des trois pays ainsi que d'ONG, d'universités et de propriétaires terriens. Au vu des recommandations issues de l'atelier, trois activités principales ont été entreprises en 2001 et menées à bien en 2002 : 1) une évaluation des possibilités de collaboration avec le Mexique, basée sur les priorités nationales en matière de conservation des prairies; 2) l'établissement d'une carte des prairies à jour, assortie d'une base de données intégrée relative aux services de planification de la conservation; 3) une évaluation continentale des enjeux et des besoins liés aux prairies du centre de l'Amérique du Nord, à partir de laquelle on a élaboré la stratégie visant les prairies ([http://www.cec.org/files/PDF/BIODIVERSITY/Chihuahua\\_Meeting\\_Final\\_report-Reporte\\_final.PDF](http://www.cec.org/files/PDF/BIODIVERSITY/Chihuahua_Meeting_Final_report-Reporte_final.PDF)).

Durant la même année, la CCE a présenté les résultats de l'atelier au Comité trilatéral susmentionné et a appuyé l'élaboration d'une stratégie inspirée de la vision définie lors de l'atelier de Chihuahua sur les prairies.

En ce qui concerne la participation du public, en plus des ateliers trinational et national susmentionnés, organisés avec la collaboration de nombreux intervenants, on a sollicité la participation de spécialistes de divers domaines, en envoyant plus de 240 exemplaires d'un questionnaire dans les trois pays. Ce questionnaire portait sur les principaux enjeux et besoins en matière de conservation des espèces des prairies. De plus, en septembre 2002, à l'occasion de la réunion annuelle de la *Wildlife Society*, la CCE a coorganisé un symposium avec la société *Nature Conservancy*, l'Université du Manitoba, l'USFWS, Pronatura et la *National Wildlife Federation* (Fédération nationale de la faune) des États-Unis afin de sensibiliser davantage les divers intervenants à la situation des prairies nord-américaines et de créer des possibilités de coopération. Plus de 1 500 personnes des trois pays ont participé à ce symposium.

## Activités

### Aperçu

Les activités qui seront entreprises en 2003 se fonderont sur la stratégie trinationale pour la conservation des prairies; elles viseront à faciliter la conservation concertée des ESPCC.

---

<sup>3</sup> Voir <<http://www.biodiv.org/decisions/default.asp?lg=0&dec=V/6>>.

<b>2003</b>	<b>Montants estimatifs (\$CAN)</b>
<b>Activité 1</b> : Facilitation de la mise en œuvre conjointe de projets pilotes de conservation des prairies axés sur les ESPCC.	<b>50 000 \$</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Sous-activité 1 : Soutien aux principaux plans d'action et projets liés à la conservation des ESPCC des prairies démontrant l'importance de la gestion de l'écosystème pour la conservation des espèces.</li> </ul>	50 000 \$
<b>Activité 2</b> : Partage d'une plate-forme commune.	<b>30 000 \$</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Sous-activité 1 : Révision, traduction et publication du cadre établi par la CCE pour la conservation des ESPCC des prairies de l'Amérique du Nord, de leurs habitats et écosystèmes.</li> </ul>	30 000 \$
<b>Ressources nécessaires</b>	<b>80 000 \$</b>

### Activités en 2004–2005

Les activités mises en œuvre en 2004–2005 tiendront compte des avis du Groupe de travail sur la conservation de la biodiversité.

<b>Activité 1</b> : Poursuite du soutien aux plans d'action établis en 2003.
<b>Activité 2</b> : Partage d'une orientation commune.
<ul style="list-style-type: none"> <li>Sous-activité 1 : Sensibilisation des citoyens nord-américains à l'importance des activités trinationales visant à protéger les ESPCC, aux défis et aux possibilités qu'elles présentent, aux résultats qu'elles peuvent générer.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Sous-activité 2 : Élaboration conjointe d'un système normalisé de classification de la végétation des prairies.</li> </ul>

En 2004, la CCE évaluera sa participation au projet en fonction des progrès réalisés en 2003, et le Groupe de travail sur la conservation de la biodiversité orientera les travaux.

### Participation du public

Le cadre de conservation des ESPCC des prairies sera rendu public sur le site Web de la CCE (<http://www.cec.org>) et grâce à des articles publiés dans *Trio*.

### Renforcement des capacités

À partir de la stratégie et des plans d'action relatifs aux ESPCC des prairies, on cherchera à former des partenariats afin de garantir l'échange d'information et de connaissances, en vue d'élaborer des projets conjoints nord-américains efficaces.

### Partenaires et/ou participants prévus

La mise en œuvre des activités mentionnées ci-dessus ne peut se faire que grâce à des partenariats entre les gouvernements et les ONG. Les partenaires et participants actuelles comprennent les services qui s'occupent des espèces sauvages et des parcs des trois pays, la société *Nature Conservancy*, le *Canadian Plains Research Center* (Centre canadien de recherche sur les plaines), l'observatoire d'oiseaux Rocky Mountain, Pronatura, Profauna, les universités du Chihuahua et du Manitoba, l'UNAM et la Conabio. En outre, compte tenu de l'intérêt des commissions de l'Union mondiale pour la nature (UICN) sur la gestion des écosystèmes et sur la survie des espèces et, sans doute, de la Commission mondiale des aires protégées, celles-ci pourraient contribuer au coparrainage des plans d'action et des projets connexes à la conservation des ESPCC des prairies qui démontrent l'importance de l'approche écosystémique. Un des principaux défis à relever en 2003 consistera à solliciter la participation des groupes

autochtones, des gouvernements étatiques et provinciaux ainsi que des administrations municipales, des associations d'exploitants agricoles et de grands éleveurs.

### **Liens avec d'autres projets de la CCE**

En fonction des priorités établies pour les ESPCC des prairies dans la stratégie de conservation, on cherchera à établir des liens avec les programmes de la CCE en cours. Au chapitre de la collaboration, on pourrait aussi établir des liens avec l'ICOAN en ce qui concerne la conservation des oiseaux des prairies et de leurs habitats; avec le secteur de programme relatif à l'environnement, à l'économie et au commerce; avec le RIBAN en ce qui concerne l'analyse intégrée de l'information, ainsi que l'établissement de cartes et la constitution de bases de données connexes.